

Dépêche Maîtrise de la Langue - Décembre 2024

Nouveaux programmes de français du cycle 2 - Rentrée 2025

Comment se repérer ?

Principes généraux

- **Lisibilité** : un document qui intègre les contenus des repères annuels de progression, des guides fondamentaux et les recommandations de la recherche.
- **Clarté** : des enseignements par niveau pour viser les objectifs de fin de cycle.
- **Structuration** : des propositions de situations concrètes à mettre en œuvre dans la classe.
- **Continuité** : une articulation forte entre la maternelle et l'élémentaire.
- **Pédagogie** : un enseignement explicite, structuré et progressif pour établir les savoirs fondamentaux.

Fréquence des temps d'apprentissage

- Un enseignement qui prend appui sur un tableau de fréquence des apprentissages.
- Des repères quotidiens, hebdomadaires et annuels pour chaque champ de la discipline.

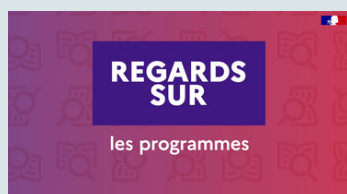
Points de vigilance pour le professeur

- Des recommandations qui prennent appui sur la recherche pour enseigner le plus efficacement possible.
- Une lecture des guides fondamentaux qui éclaire ces "points de vigilance".

CP / CE1 / CE2

- Des programmes centrés sur les apprentissages des élèves qui expliquent les objectifs à chaque niveau du cycle 2.
- Une progression qui permet aux élèves de maîtriser les savoirs fondamentaux à la fin du cycle.

Retrouvez la "web-série"



Ce qui change

Principaux changements

- **Une articulation plus marquée** entre les différents domaines du français (lecture, écriture, oral, vocabulaire, grammaire et orthographe) pour former un tout cohérent.
- **Cinq activités langagières** à développer dans tous les champs de la discipline : *comprendre un énoncé oral, parler en continu, parler en interaction, écrire et lire*.
- **Un enseignement du vocabulaire quotidien**, explicite et structuré.
- **Des liens soutenus** avec les autres disciplines.

Des axes renforcés

La culture littéraire

Dans la continuité de l'école maternelle, sera proposé aux élèves **un parcours de lecteur** visant la découverte des œuvres issues de la littérature de jeunesse et du patrimoine.

La fréquentation des lieux consacrés à la lecture participe à développer le goût de lire.

Développer une culture littéraire est une priorité :

[la liste de référence du cycle 2](#) reste un point d'appui.

L'élève pourra garder la mémoire de ses lectures, notamment dans un carnet personnel.

Un intérêt sera porté aux contes, aux fables, aux pièces de théâtre, aux anthologies de poèmes, aux récits adaptés de la mythologie, aux récits et romans patrimoniaux.

Enseignement explicite

Une explicitation des apprentissages à mettre en œuvre pour la réussite de tous, précisant les objectifs, les moyens d'y parvenir, les stratégies, les critères de réussite en vue des évaluations.

Les guides fondamentaux en cohérence
avec les nouveaux programmes :



Toutes les composantes de l'enseignement du français contribuent à l'acquisition et à l'enrichissement de la langue : la **lecture**, l'**écriture**, l'**oral**, le **vocabulaire**, la **grammaire** et l'**orthographe** sont autant de champs de la discipline structurés séparément, mais qui constituent en réalité un ensemble au sein duquel chaque élément résonne avec les autres.

LECTURE

Objectifs : automatiser le décodage, lire à voix haute et comprendre des textes.

- Enseignement intensif et quotidien des correspondances graphèmes-phonèmes.
- Lecture quotidienne à voix haute (syllabes, mots, phrases, textes) pour exercer à la fois la fluence et la compréhension.
- Séances quotidiennes consacrées à la compréhension.
- Culture littéraire et parcours de lecteur : étude de 5 à 10 œuvres par an.

ECRITURE

Objectifs : pratiquer l'écriture cursive, la copie, la dictée et la production d'écrits.

- Maîtrise du geste graphique : lettres cursives minuscules et majuscules.
- Enseignement des stratégies de copie dans des séances spécifiques.
- Au CP, pratique quotidienne de la dictée pour développer l'encodage/décodage.
- Au cycle 2, pratique de différentes formes de dictées pour faire acquérir les compétences orthographiques et méthodologiques (comment réviser son écrit.)
- Pratique quotidienne de la dictée comme moyen d'apprentissage et non d'évaluation.
- Premiers essais d'écriture vers la production de phrases et de textes de plus en plus longs.
- Accompagnement de l'acte d'écrire dans la préparation, l'amélioration et la révision.

ORAL

Objectifs : écouter pour comprendre, parler en interaction et parler en continu.

- Mise en œuvre d'un enseignement de l'oral lors de séances spécifiques et quotidiennes.
- Enrichissement syntaxique et lexical visé.
- Prise de parole, écoute et dialogue pour le [développement des compétences psychosociales](#).
- Modélisation du langage par le professeur pour donner à entendre une syntaxe correcte.
- Enseignement structuré de l'oral visant une meilleure compréhension de l'écrit.

VOCABULAIRE

Objectif : enrichir/mémoriser le vocabulaire par des séances quotidiennes, une priorité pour réduire les inégalités selon cette démarche en trois étapes.

- **Contextualiser** : rencontre des mots en contexte et étude de plusieurs corpus structurés (4 en CP, 5 en CE1, 6 en CE2 par période).
- **Décontextualiser** : étude des relations sémantiques et morphologiques en privilégiant les mots fréquents, les mots polysémiques, les mots de toutes natures (ne pas oublier les verbes).
- **Recontextualiser** : réemploi du vocabulaire appris dans diverses activités orales et écrites.

GRAMMAIRE-ORTHOGRAPHE

Objectif : apprendre les codes de l'écrit pour mieux dire, lire et écrire.

- Dès le CP, enseignement fondé sur l'observation et la manipulation.
- Etude de phrases simples (GS-GV) et de règles grammaticales de base s'appuyant sur les régularités.
- Accent mis sur les accords en genre et nombre dans le groupe nominal et les accords sujet-verbe.
- Dictées régulières permettant de renforcer les notions grammaticales et orthographiques.